

22.04.2004 - 11:00 Uhr

Une politique du personnel soucieuse de l'égalité des chances: un facteur de succès pour les hautes écoles

(ots) - Pour la promotion des femmes dans les hautes écoles, la gestion du personnel mise en oeuvre par ces dernières joue un rôle déterminant. Ce constat a été discuté lors de la journée sur le thème "Le développement personnel - une clé pour l'égalité des chances dans les Hautes écoles?", organisé conjointement par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) et la Conférence suisse des hautes écoles spécialisées (CSHES) dans le cadre du programme fédéral "Egalité des chances dans les hautes écoles spécialisées", dont l'échéance vient d'être prolongée de quatre ans.

Cette journée a drainé un grand nombre de spécialistes de la formation et des ressources humaines, parmi lesquels Christine Roloff, de l'Université de Dortmund. Le message de cette experte dans le domaine de l'égalité des chances est clair: au moment où l'on s'apprête à réformer les hautes écoles il est capital de ne pas négliger le potentiel des femmes. À cette fin, une politique du personnel encourageant l'égalité des chances contribuera à exploiter de manière efficace la motivation et le potentiel des femmes. Aujourd'hui, toute haute école aspirant à l'engagement des cerveaux les plus créatifs et les plus innovateurs se doit de promouvoir une politique de cet ordre.

Des ateliers ont été consacrés aux instruments de controlling de l'égalité des chances et de mentorat, et les résultats des expériences dans ce domaine ont été discutés. Pour qu'elle devienne une réalité tangible dans les hautes écoles, l'égalité entre femmes et hommes doit bénéficier d'un ancrage structurel, représenter un critère de qualité à intégrer dans les systèmes de planification et les instruments de gestion des hautes écoles et être davantage perçue par celles-ci comme un facteur de succès susceptible d'optimiser et d'encourager l'apport de leur capital humain, plutôt que comme un écueil bureaucratique. Telle a été en substance la conclusion émise lors de la table ronde de clôture de la journée.

La journée s'est tenue à l'enseigne du programme fédéral "Egalité des chances dans les hautes écoles spécialisées", entré cette année dans une deuxième phase jusqu'en 2007. Pour les années 2000 à 2003, le bilan est plutôt réjouissant: toutes les hautes écoles spécialisées ont institutionnalisé la thématique de l'égalité des chances. Environ 60 projets mis en oeuvre dans ces écoles ont été soutenus par l'OFFT. Ils visaient notamment la motivation des jeunes femmes à entreprendre des études dans une haute école spécialisée, la création de réseaux, de nouvelles filières d'études ou le financement de places de gardiennage d'enfants. La deuxième phase du programme sera axée sur l'encouragement de projets ciblés relatifs au transfert de compétences et à la durabilité de l'égalité des chances dans les hautes écoles. Un crédit de 10 millions de francs a été débloqué à cet effet.

Pour de plus amples renseignements:

Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), Ursula Hirt, coordinatrice du programme fédéral "Egalité des chances dans les hautes écoles spécialisées", tél. 031 322 29 28, E-Mail ursula.hirt@bbt.admin.ch

Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), Carmen Steimann Sager, communication, tél. 031 322 58 84, E-Mail carmen.steimann@bbt.admin.ch

Conférence suisse des hautes écoles spécialisées (CSHES), Hans-

Kaspar von Matt, secrétaire général suppléant, tél. 031 300 70 12, E-Mail hans-kaspar.vonmatt@kfh.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000119/100474026> abgerufen werden.